

## FRAIS RELIÉS AUX ÉTUDES 2023-2024

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC – TEMPS PLEIN)			
		Demande d'admission	50 \$
		Frais d'inscription (par session)	170 \$
		Frais généraux (par session) <sup>1</sup>	185 \$
		Fondation du CNDP (par session) <sup>2</sup>	25 \$
		Cotisation à l'Association générale des étudiants du Campus Notre-Dame-de-Foy et la Fédération étudiante du Québec (par session)	25 \$
		Droits de scolarité (voir selon les programmes)	Par session
<b>FORMATION TEMPS PLEIN</b>	NNC.0J	Composition musicale et techniques audio à l'image	1 815 \$
	NNC.0K	Enregistrement et sonorisation	1 815 \$
	CTC.04	Services-conseils aux familles et préarrangements funéraires (en ligne)	1 245 \$
	JEE.1A	Éducation à la petite enfance (0-6 ans – 1 200 h) (en ligne)	1 245 \$
	JCA.0V	Techniques d'intervention en milieu correctionnel	1 835 \$
	JCC.16	Spécialisation en prévention des incendies (en ligne)	Voir note <sup>3</sup>
	EEC.1M	Technologie de l'estimation en bâtiment	1 950 \$
	EEC.1L	Technologie de l'évaluation en bâtiment	1 950 \$
ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC – TEMPS PARTIEL)			
		Demande d'admission	50 \$
		Frais d'inscription	20 \$/cours
		Droits de scolarité (voir selon les programmes)	Par cours
<b>FORMATION TEMPS PARTIEL</b>	JCC.12	Recherche des circonstances et de la cause d'un incendie	Voir note <sup>4</sup>
	EEC.2X	Technologie de l'inspection de bâtiments	Voir note <sup>5</sup>

  

Stationnement	Frais de logement en résidence	Étudiants non-résidents du Québec	Étudiants internationaux
Des frais de 75 \$ par année scolaire sont demandés pour obtenir la vignette et l'autocollant obligatoires. Un espace de stationnement peut aussi être réservé. Informez-vous auprès de la réception du pavillon Central.	Les frais varient entre 345 \$ et 410 \$ par mois, pour une durée de 9 mois. Consultez le site Web du Campus : <a href="http://www.cndf.qc.ca/residences">www.cndf.qc.ca/residences</a>	Des droits de scolarité additionnels peuvent s'appliquer pour les étudiants canadiens nés hors Québec et pour les résidents permanents n'ayant pas le statut de <i>résident du Québec</i> . Consultez le site Web du CNDP. <a href="http://www.cndf.qc.ca/admission#documents-requis">www.cndf.qc.ca/admission#documents-requis</a>	Toutes les informations pertinentes sont disponibles sur le site Web du CNDP : <a href="http://www.cndf.qc.ca/international">www.cndf.qc.ca/international</a>
<b>Information sur les crédits d'impôt reliés aux études au verso</b>			

<sup>1</sup> Les frais généraux comprennent, entre autres, l'accès aux installations sportives et aux services de physiothérapie, la carte étudiante, l'accès au réseau sans fil et un crédit d'impression de 250 copies.

<sup>2</sup> La contribution à la Fondation est déductible d'impôt et peut être remboursable sur demande.

<sup>3</sup> Droits de scolarité de 3 255 \$ pour 510 h de cours pour la 1<sup>ère</sup> session et 1 455 \$ pour 195 h de cours la 2<sup>e</sup> session.

<sup>4</sup> Droits de scolarité 3 cours de 45 h à 995 \$/cours, pour un total de 2 985 \$.

<sup>5</sup> Droits de scolarité 1 cours de 45 h à 330 \$/cours, 3 cours de 75 h à 550 \$/cours et 1 cours de 90 h à 660 \$/cours, pour un total de 2 640 \$.



5000, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3  
418 872-8041 / sans frais : 1 800 463-8041 / télécopieur : 418 872-3448 / courriel : [info@cndf.qc.ca](mailto:info@cndf.qc.ca)

Le Campus Notre-Dame-de-Foy se réserve le droit d'apporter tout changement aux frais reliés aux études sans préavis.

Calcul du coût annuel net des droits de scolarité 2023-2024 – TEMPS PLEIN							
Composition musicale et techniques audio à l'image	4 340 \$						
Enregistrement et sonorisation		4 340 \$					
Services-conseils aux familles et préarrangements funéraires et Éducation à la petite enfance			2 830 \$				
Techniques d'intervention en milieu correctionnel				4 380 \$			
Spécialisation en prévention des incendies					5 050 \$		
Technologie de l'estimation en bâtiment						4 610 \$	
Technologie de l'évaluation en bâtiment							4 610 \$
Crédits d'impôt reliés aux études							
Fédéral : 15 % des droits de scolarité admissibles	( 651 ) \$	( 651 ) \$	( 425 ) \$	( 657 ) \$	( 758 ) \$	( 692 ) \$	( 692 ) \$
Provincial : 8 % des droits de scolarité admissibles	( 347 ) \$	( 347 ) \$	( 226 ) \$	( 350 ) \$	( 404 ) \$	( 369 ) \$	( 369 ) \$
<b>Total des crédits <sup>(1)</sup></b>	<b>( 998 ) \$</b>	<b>( 998 ) \$</b>	<b>( 651 ) \$</b>	<b>( 1 007 ) \$</b>	<b>( 1 162 ) \$</b>	<b>( 1 061 ) \$</b>	<b>( 1 061 ) \$</b>
<b>COÛT ANNUEL NET (Droits de scolarité – Total des crédits)</b>	<b>3 342 \$</b>	<b>3 342 \$</b>	<b>2 179 \$</b>	<b>3 373 \$</b>	<b>3 888 \$</b>	<b>3 549 \$</b>	<b>3 549 \$</b>

Calcul du coût net des droits de scolarité 2023-2024 – TEMPS PARTIEL							
Recherche des circonstances et de la cause d'un incendie (45 heures)	995 \$						
Technologie de l'inspection de bâtiments (45 heures)		330 \$					
Crédits d'impôt reliés aux études							
Fédéral : 15 % des droits de scolarité admissibles	( 149 ) \$	( 50 ) \$					
Provincial : 8 % des droits de scolarité admissibles	( 80 ) \$	( 26 ) \$					
<b>Total des crédits <sup>(1)</sup></b>	<b>( 229 ) \$</b>	<b>( 76 ) \$</b>					
<b>COÛT NET (Droits de scolarité – Total des crédits)</b>	<b>766 \$</b>	<b>254 \$</b>					

(1) Les crédits d'impôt pour les droits de scolarité non réclamés peuvent être reportés à des années ultérieures.

Les droits de scolarité de tous les programmes sont déductibles d'impôt - ce tableau n'est pas complet.

Les références fiscales sont basées sur l'année civile 2021.

Pour plus d'information, contactez madame Cristina Nitu, aux Services financiers  
au 418 872-8242, poste 2335 ou par courriel [nituac@cndf.qc.ca](mailto:nituac@cndf.qc.ca)



5000, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3  
418 872-8041 / sans frais : 1 800 463-8041 / télécopieur : 418 872-3448 / courriel : [info@cndf.qc.ca](mailto:info@cndf.qc.ca)

Le Campus Notre-Dame-de-Foy se réserve le droit d'apporter tout changement aux frais reliés aux études sans préavis.